

Le projet de vie de l'école est primé !

l'école et les élèves de Xhendelesse ont été primés pour leur projet sur la lutte contre le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement.

• Pierre LIBRINE

En décembre, la classe de 6^e primaire de l'école communale de Xhendelesse visitait le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en compagnie de leur député-bourgmestre Pierre Yves Jeholet. A cette occasion, ils ont pris connaissance d'un thème de société à développer afin d'aiguiser leur esprit critique, leur sens des responsabilités et l'ouverture aux autres.

« Le thème, c'était le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement. Nous avons choisi de travailler sur ce thème car, justement, nous travaillions déjà au sein de notre école sur la thématique du bien-être à l'école. Nous avons donc rendu un projet avec une proposition de décret à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril », se souvient Michel Julémont, directrice de l'école.

Sur les 45 classes qui ont visité le Parlement, une trentaine a déposé des propositions et les élèves ont voté pour les différents projets. Au final, six classes ont été primées la semaine dernière, dont celle de Xhendelesse. « Les élèves ont rédigé le décret, on a fait une pièce de théâtre, il y a eu des ateliers avec la prof de citoyenneté... C'est un vrai travail collectif de l'école et on travaillait déjà sur ce type de thème qu'on appelle de façon verte, caté, des maternelles aux primaires », précise la directrice.

Un projet déjà en place au sein de l'école

Le projet de l'école de Xhendelesse a également été supervisé par l'échevin de l'Enseignement, Marianne Dalem. « Il s'articule autour de deux axes : la communication entre les élèves et avec l'enseignant (mise en place de boîtes à mes-

leur projet soit primé me semble tout à fait justifié et je félicite sincèrement à la fois l'école pour leur travail et leur implication », souligne l'échevine. Et certaines pistes sont déjà en place. « C'est le cas du tableau des évènements, du comité de parole régulier et des séances de jeux. Les réseaux sociaux sont aussi évoqués en classe. Il nous reste notamment les boîtes à message », fait Maricel Julémont.

Qui prendra la place de Pierre Yves Jeholet au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?



Un bon de 25 € par enfant et un tableau interactif

Le 7 juin, les élèves de Xhendelesse retourneront dans l'hémicycle du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour présenter leur décret et recevoir leurs prix. « Il s'agit d'un bon de 25 € par élève (il y en a 29 au total, ce qui est déjà beaucoup) valable à la FNAC, ainsi qu'un tableau interactif qui

travaillera compléter ceux que nous avons dans certaines classes », conclut fièrement la directrice de l'école.

L'ensemble de la démarche a été soutenu par le bourgmestre de Herve car cette initiative importante « leur donne l'occasion de s'investir dans un projet citoyen et de mener une réflexion en profondeur sur un sujet de société ». ■ P. L.